

4) Courriers en attente de réponse : Le Président évoque le silence des services de la mairie qui n'ont pas réagi à un certain nombre de courriers que nous avons adressés à Mme Le Maire. Interrogée par notre Président, la première magistrate a fait le nécessaire auprès des services administratifs pour améliorer la circulation du courrier au sein de la Mairie.

5) Passages piétons protégés sur le chemin de l'Oïde : A la suite de la demande de certains de nos adhérents, nous avons demandé à la commune de peindre des passages protégés sur le chemin de l'Oïde assurant ainsi la sécurité des écoliers se rendant et revenant de leur école. Les services infrastructure de MTPM ont fait installer trois plateaux traversants. Nous sommes dubitatifs quant à cette décision car ce n'est pas ce que nous avons demandé. Est-ce que ces structures donneront satisfaction aux résidents ? Nous n'en sommes pas certains car ça ne répond qu'en partie à notre demande. Il manque encore deux passages protégés entre la route de Fabrégas et l'avenue Fernand Sardou.

6) Interrogation sur les coussins berlinois : Nous évoquons également les problèmes posés par le franchissement des plateaux traversant du type "coussins berlinois" : Ils vieillissent mal et leur surface devenant glissante présente un danger pour les "deux roues".

7) Utilisation des giratoires : Nous évoquons l'utilisation des giratoires en général où il semble qu'un certain nombre d'automobilistes ignorent la procédure d'utilisation de ces infrastructures routières. Notre pays compte de nombreuses chaînes de télévision. Pourquoi nos dirigeants n'envisagent-ils pas de diffuser des petits "Spots" rappelant à tous nos concitoyens, la manière d'utiliser un giratoire en respectant les priorités ? Mais cela pourrait aussi s'appliquer au code de la route en général. C'est une question qui devrait être posée à notre Députée !

8) Chemin du vallon des Moulières : A la suite de notre intervention, un poteau électrique constitué d'éléments métalliques en état d'oxydation avancée et menaçant de tomber a été remplacé. Par contre notre demande d'élagage des branchages envahissants n'a pas été retenue. De même nous demandions le prolongement du réseau d'éclairage public qui a été refusé sous prétexte de manque d'alimentation et de la présence de nombreux branchages envahissants ! Rappelons qu'il appartient à la Commune d'assurer l'éclairage des voies publiques et des élagages de ses végétaux. Notre Président demandera une visite in situ pour analyser à nouveau ce problème à M. PEURIERE, nouvel adjoint aux travaux et aux quartiers Sud. Avant son renoncement à ses fonctions, M. GUTTIEREZ avait été saisi de ce dossier.

9) Terrain ancien mini-golf de Janas : Le Président souhaite fortement connaître le devenir de ce terrain communal situé à l'intersection du chemin de Janas et de l'avenue P.A. Renoir. Selon nos dernières informations, la Métropole TPM, qui en est devenue propriétaire, souhaite le louer à un professionnel pour y aménager un « laser tag » (activité physique pour adultes et enfants qui se tirent dessus avec des pistolets laser). Par ailleurs nous souhaitons connaître le motif de la présence sans droit ni titre d'un énorme conteneur sur ce terrain public, et également le devenir du terrain privé, jouxtant celui-ci à l'est, dont la demeure est inhabitée. Il semble que M TPM envisage de préempter ce dernier. Le Président rappelle que notre CIL demande à ce que soit réalisé le bassin de rétention inscrit dans le PLU depuis une quinzaine d'années. Un courrier de la mairie nous propose une rencontre in situ avec les responsables de l'urbanisme et le professionnel des jeux le 17 décembre pour analyser le devenir de ces surfaces.

10) Quartier Touffany : La situation de ce quartier qui est plus que centenaire, n'est ni un hameau reconnu en tant que tel ni un lotissement et il a l'inconvénient de se situer entre les quartiers Canourgue et le chemin Jean Ghibaudo. Suite aux courriers de la Métropole TPM et de la Mairie, il est regrettable de constater que leurs services ne trouvent aucun intérêt à prendre en compte dans le domaine public ces voies de circulation pourtant traversées par de nombreux automobilistes. Ces longs courriers, que nous tenons à la disposition des résidents du quartier Touffany, précisent en résumé que les pouvoirs publics ne souhaitent pas prendre à leur charge l'entretien de ces voies dites « privées » mais ouvertes à la circulation publique. Le CILLSOS pense maintenant qu'en dernier recours la réponse à cette question ne peut être que politique car seuls les élus peuvent influencer sur l'administration.

11) Grande réunion Générale du CILLSOS : Le Président rappelle que le jeudi 18 novembre sera organisée à l'Hacienda une Réunion Générale, la seule de l'année, à laquelle seront conviés nos adhérents pour leur permettre de rencontrer les élus de la nouvelle municipalité. Chose qui n'a pu se faire depuis

l'apparition de la pandémie. Mme le Maire ainsi que quelques-uns de ses adjoints et fonctionnaires nous ont promis d'y participer. Cette réunion permettra à tous de s'exprimer librement mais de manière courtoise afin de débattre sur les divers et nombreux sujets de préoccupation dans nos quartiers Ouest et Sud de la Commune. Le Président fait donc appel à tous nos membres du Bureau afin d'être présents ce jour-là à l'Hacienda pour gérer la logistique et la bonne tenue de ce moment de rencontre.

12) Collectif des CIL de la Seyne sur Mer : Une lettre commune aux CIL regroupés dans le collectif a été adressée à Madame le Maire par l'intermédiaire de son adjoint, M. Gérard BECCARIA. Dans cette lettre il est principalement fait état de la révision souhaitée de la charte de la qualité de vie. Actuellement cette révision est en débat entre tous les membres des Bureaux des CIL et plusieurs réunions de travail se tiendront en mairie jusqu'à la conclusion d'un nouveau texte remanié.

13) Ecobuages dans notre commune : Des riverains inquiets et passablement remontés concernant les brûlages observés dans certaines propriétés agricoles nous ont interpellés pour que nous puissions les soutenir dans leur démarche pour faire cesser ces nuisances. Les élus que nous avons interpellés nous ont fait savoir leur volonté de trouver une solution mettant un terme à ces agissements illégaux bien que tolérés en raison de textes de loi ambigus.

14) Nécrologie : C'est avec la plus grande émotion que nous avons appris la disparition de M. Jacques MARCELIN, ancien élu de notre commune et vice-président du CIL des Sablettes. Dans ces tristes circonstances, le CILLSOS se joint à la douleur de ses proches et un mot de soutien a été inscrit dans le registre de condoléances mis à la disposition des participants aux obsèques.

15) CR de la réunion du collectif des CIL : Ce CR est consultable lors de nos permanences à Jean Bouvet

16) CR de l'AG de MART : Ayant participé à l'AG de cette association à laquelle le CILLSOS adhère, il est à noter les points suivants : Etat de la baie du Lazaret, celui du sentier du littoral, les bassins versants, le PPA83 (Plan de Protection de l'Atmosphère) et enfin le ZFEm (zone à faible émissions mobilité)

17) Signalements divers sur la plateforme Allô La Seyne : Le CILLSOS a déposé de nombreux signalements pour relayer les sujets de préoccupation transmis par nos adhérents.

18) Tour de Table.

S. ARDOUIN tient à jour le site Internet de notre CIL, n'hésitez pas à le consulter régulièrement. De même, elle tient à jour toutes les informations concernant le Collectif des CIL.

H. BERENGER : Déploire la vitesse excessive de certains usagers en transit, le long du chemin de Fabre à Gavet, qui ignorent totalement la signalisation routière limitant la vitesse sur cette voie à 30 km/h.

Le Président nous informe que M. Cyril LANDREAU, le nouveau Directeur de la Police Municipale, recevra une délégation de chaque CIL le 2 décembre à 9h30 en mairie.

Le Président constate que la piétonisation du centre-ville n'apporte aucun désagrément à la circulation dans les quartiers. Le trafic boulevard du 4 septembre, puis rue d'Alsace ne reçoit pas de trafic supplémentaire, cependant un énorme point noir continue à être provoqué par les parents venant récupérer leur progéniture à la sortie de l'institut des Maristes. La file de voitures à l'arrêt complet remonte bien au-delà de l'intersection du boulevard avec les avenues Charles Gides et Henri Pétin. Il est de l'intérêt de tous que cette question d'incivisme soit revue le plus vite possible par les instances municipales.

H. BERENGER signale une situation **inadmissible** où un camion de livraison arrêté pour des raisons professionnelles dans la rue d'Alsace, a provoqué un embouteillage monstre dans le centre-ville qui a duré de longues minutes. La mairie se doit de mettre un terme à ces pratiques !

19) Invitations :

- Le 01.11.21 : Cérémonies du Souvenir Français le 1^{er} novembre
- Le 09.11.21 : Inauguration du cimetière Camp Laurent
- Le 11.11.21 : Cérémonies 103^{ème} anniversaire Armistice du 11 novembre 1918

20) Lu dans la presse :

- Le 10.10.21 : Quatorze couples honorés par la ville
- Le 11.10.21 : Des souhaits et des projets pour la Corniche de Tamaris
- Le 13.10.21 : Litige autour des courts de tennis : un revers pour la ville
- Le 14.10.21 : De la friture sur la ligne du futur RER toulonnais
- Le 15.10.21 : Elles roulent les mécaniques dimanche à Fabrégas
- Le 15.10.21 : Pollution atmosphérique : la région PACA surexposée
- Le 16.10.21 : Ces endroits menacés par la montée des eaux
- Le 17.10.21 : Piétonisation du centre : ce qui vous questionne
- Le 18.10.21 : La der joyeuse de la 5^{ème} rétro auto de la Corniche Varoise (Merveilleuse)
- Le 19.10.21 : Disparition de Jeanine Foglino, ancienne élue
- Le 20.10.21 : Des commerçants inquiets de la piétonisation
- Le 21.10.21 : Le collectif tramway toujours mobilisé pour le rail
- Le 21.10.21 : Un soutien de la région mais « un manque de fluidité » à TPM
- Le 22.10.21 : « Ici comme ailleurs, tous les ralentisseurs sont illégaux »
- Le 23.10.21 : Artistes et scientifiques unis dans une expo pour le climat
- Le 28.10.21 : Une randonnée fitness à Janas contre le cancer du sein
- Le 29.10.21 : René Raybaud rejoue son spectacle sur Bonaparte
- Le 30.10.21 : Piétonisation du centre ancien : c'est parti !
- Le 31.10.21 : S. Lelièvre nouveau président des commerçants des Sablettes
- Le 31.10.21 : Les Calendales annulées suite à un désaccord avec la ville
- Le 09.11.21 : Jacques Marcellin nous a quittés, il était un ancien élu
- Le 10.11.21 : Les déboires du nouvel embarcadère Espace Marine
- Le 11.11.21 : Une partie du cimetière de Camp Laurent enfin ouverte
- Le 11.11.21 : Un colosse « lanceur d'alerte » interpelle sur le port
- Le 12.11.21 : Produits stars à retrouver à l'Alsace-sur-Mer

21) Magazine Vivre à La Seyne N°8 Novembre et Décembre 2021

🇫🇷 12H00 : Fin de la réunion du Conseil d'Administration

Le secrétaire de Séance :
1^{er} vice-président du CILLSOS
Francis POURCHIER

Le Président du CILLSOS :
Jean- Claude BARDELLI

**Prochaine réunion du Bureau
le samedi 11 décembre 2021 à 9h30
Maison Jean Bouvet**

Copies :

- Mme le Maire de la Seyne sur Mer
- Mme la Députée de la 7^{ème} circonscription
- Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de Mme Le Maire
- Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Sud-Saint Mandriner
- Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Nord
- Mme la Conseillère Régionale - M. le Conseiller Régional
- M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe
- M. le Commissaire Stéphane GARCIN de la Police Nationale
- M. le Directeur de la Police Municipale.
- Allô La Seyne - Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise
- Collectif des CIL de La Seyne sur Mer
- Lotissements adhérents (21 + 2 correspondants de secteurs)
- Membres du C.A (13)
- Archives CILLSOS 2021